

Attribution de temps

Puis-je demander au député du Nouveau-Brunswick qui vient d'intervenir il y a quelques instants comment Canagrex réussira à faire réaliser aux agriculteurs du Nouveau-Brunswick, en vertu des dispositions de ce projet de loi, des bénéfices raisonnables pour leurs pommes de terre qu'ils écoulent à grande perte en ce moment? Oui, Canagrex pourrait aider à trouver de nouveaux débouchés à l'étranger, mais ils ne réaliseraient aucun bénéfice, monsieur le Président. Et que l'on ne laisse pas croire aux agriculteurs du Nouveau-Brunswick ou de l'Île du Prince-Édouard que cette société d'État sera leur planche de salut; elle ne le sera ni pour eux, ni pour aucun autre secteur agricole. Voilà le passage trompeur dans la déclaration que le ministre a faite devant les agriculteurs et dans la propagande du gouvernement en général.

J'accuse le ministre d'avoir, en usant d'abord du pouvoir de l'argent et en comptant ensuite sur l'autorité de ses services, affolé beaucoup de gens qui, dans cet état d'esprit, n'ont su faire autrement que d'accorder leur appui au programme. L'office de commercialisation de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard s'est opposé catégoriquement à la disposition concernant le pouvoir d'achat et de vente de cette organisation par la voix de ses représentants qui sont venus à Ottawa. Quand on les a interrogés avant leur départ, après un entretien avec les collaborateurs du ministre, ils se sont montrés craintifs et se sont refusés à tout commentaire. Pourquoi le ministre use-t-il d'un tel pouvoir pour berner ainsi le secteur agricole?

[Français]

Mme Éva Côté (Rimouski-Témiscouata): Monsieur le Président, je dois dire que je regrette énormément qu'un projet de loi aussi important que celui qui devrait avoir été adopté par la Chambre depuis longtemps soit discuté dans un cadre aussi pénible, et que l'on doive même utiliser une procédure spéciale, savoir la limitation des débats pour en arriver à demander aux députés de se décider ou d'indiquer leur décision quant à ce projet de loi.

Monsieur le Président, il incombe au Canada de se doter de ce mécanisme d'exportation s'il veut demeurer concurrentiel avec les autres pays du monde qui, eux, prennent des mesures concrètes en vue d'étendre les marchés d'exportation de leurs produits agricoles. Et là-dessus, je me permettrai de citer un commentaire de M. William Jenkins, l'ancien doyen du Collège d'Agriculture de la Nouvelle-Écosse, qui disait lors d'une entrevue l'an dernier:

Dans les provinces de l'Atlantique, l'exportation des produits agricoles est comme une guerre. C'est chacun pour soi, une façon très rudimentaire de vendre quoi que ce soit... c'est presque le règne du chaos.

Je suis étonnée, monsieur le Président, d'entendre justement un député des Provinces Maritimes tenir les propos qu'il vient de tenir, en particulier aujourd'hui, et ceci après en avoir parlé pendant 86 heures tant à la Chambre des communes qu'en comité, alors que le comité de l'agriculture que je préside a siégé pendant près de quatre mois, a entendu plus de 30 témoins sur ce sujet, entre autres des gens très représentatifs du monde agricole et je n'oserais jamais penser qu'un député mettrait en doute la représentativité de la Fédération canadienne de l'agriculture. Et la Fédération canadienne de l'agriculture nous remettait un document en novembre 1982, donc ce n'est pas très vieux, qui disait, et je cite:

L'affaire Canagrex préoccupe sérieusement la FCA. Nous sommes d'avis qu'il est souhaitable qu'une société d'exportation de cette nature ait toute la flexibilité voulue pour aider à l'expansion des exportations canadiennes, pour accepter les

risques de la coentreprise, pour offrir des conseils spécialisés au besoin, pour négocier d'un État à l'autre dans les nombreuses circonstances où il est désirable ou essentiel de le faire, pour partager les risques et soutenir les travaux d'expansion à long terme, pour répondre aux besoins publicitaires, pour donner des garanties et pour permettre à ses employés d'accepter la responsabilité, au besoin, de rechercher activement les perspectives du marché.

Monsieur le Président, quand je regarde la situation qu'on vit ici pour la troisième journée, aujourd'hui c'est beau, on peut en parler finalement du sujet qui nous concerne, mais hier et avant-hier on a fait quoi pour s'empêcher collectivement de parler du sujet, le projet de loi Canagrex, qui était proposé à la Chambre? On a perdu son temps, c'est quasiment scandaleux de devoir dire aux gens qu'il est ainsi gaspillé 2 millions de dollars. Puis, je vous pose la question en toute honnêteté, monsieur le Président, ne pensez-vous pas que les producteurs agricoles au Canada n'auraient pas préféré que le gouvernement du Canada investisse 2 millions de dollars dans le monde agricole pour diversifier les productions, pour aider à la publicité, comme nous propose la Fédération canadienne de l'agriculture, dans la recherche, afin d'avoir des agents dans le monde en train de vendre les produits agricoles du Canada? Il m'apparaît que nous aurions été mieux jugés par la population canadienne si nous avions fait un meilleur usage de ses impôts, plutôt que de perdre notre temps pendant deux après-midi à poser des questions de privilège sur n'importe quel sujet qui n'ont rien à voir avec la conjoncture économique désolante actuelle. Au Canada on vit peut-être un peu moins difficilement qu'ailleurs dans le monde!

C'est vrai qu'ici c'est la liberté qui domine, Dieu merci, et j'espère que cela durera longtemps. Mais si on continue à bafouer la liberté comme on l'a fait depuis deux jours, savoir empêcher les députés de parler d'un sujet qui les intéresse, ce qui est encore plus important, qui intéresse nos électeurs, les citoyens canadiens, si pendant deux jours on peut empêcher le Parlement de fonctionner selon des règles démocratiquement acceptées dans une société raisonnable, alors je me pose la question: Comment nos concitoyens peuvent-ils nous juger aujourd'hui? Il est vrai qu'on a abusé de la liberté, et quand on en abuse, cela conduit à l'anarchie et j'ai l'impression d'avoir vécu depuis un certain temps une situation presque anarchique. Je continue à me référer au document de la Fédération canadienne de l'agriculture, et je cite:

L'industrie et les gouvernements s'associent et s'entraident de plus en plus partout au monde au fur et à mesure que s'intensifie la détermination de conquérir une part adéquate du marché. Le Canada doit emboîter le pas.

J'ai l'impression, monsieur le Président, quand j'entends la Fédération nous dire des choses aussi lourdes de conséquences qu'elle nous reproche en même temps d'être en retard sur la réalité internationale. C'est vrai de dire qu'au Canada certains groupes sont mieux organisés que d'autres, ils se sont organisés avec l'aide du gouvernement. Premièrement, il faudrait le dire aussi que les grosses organisations d'exportation reçoivent tous les services dont elles ont besoin. Maintenant il y a une catégorie de produits agro-alimentaires qui ne sont pas vendus ou qui sont mal vendus parce que peut-être on en a fait une moins grande publicité ou peut-être nos acheteurs potentiels sont-ils moins informés de ce que l'on pourrait finalement leur offrir intégralement. Le projet de loi qui nous intéresse et qu'on essaie de voir discuté raisonnablement par les députés avec des arguments logiques et qui n'empêcheront d'aucune façon de fonctionner le monde organisé de l'exportation, mais qui permettrait à ceux qui le sont moins de s'organiser et de recevoir des services auxquels ils ont droit et que les autres reçoivent